



CAMP GIRLS-SCOUTE 2016 :

MARTUE (FLORENVILLE)

Le Tour du Monde en 14 jours



Invitation Officielle



Très chère

Nous avons le plaisir de t'inviter à notre grand tour du monde. Toutes les informations importantes qui te seront nécessaires pour ces 15 jours de folie se trouvent dans ton carnet de bord.

Nous espérons que tu nous suivras dans notre aventure, elle risque d'être mouvementée et pleine de rebondissements.

A très bientôt,

Ton staff

Tes chefs de bord



1. Renardeau

Noélie Detry
0496/03.97.06
detry.noelie@gmail.com



2. Kallima

Marie-Eve Scoys (malheureusement, pas présente pendant le camp)
0496/17.68.70
marie-eve.scoys@hotmail.com



3. Choucas

Kathleen Bolle
0474/69.95.27
kathlagismo@hotmail.com



4. Jaguarondi

Alice Hallet (chef responsable)
0479/68.75.90
alihallet@hotmail.fr

L'endroit de tes explorations

- Arrivée au camp pour les 3ème années :

Les plus grandes voyageuses sont attendues le **jeudi 30 JUIN 2016 à 8H20** dans le hall de la gare de Charleroi-Sud. Les exploratrices adorent les voyages en train et aiment le co-voiturage. Donc n'hésitez pas à vous contacter entre parents pour les trajets.

Nous irons jusqu'à Florenville en train et notre magnifique prairie se trouve à quelques petits kilomètres de la gare. Je vous conseille donc d'avoir un sac assez confortable pour pouvoir le porter facilement.

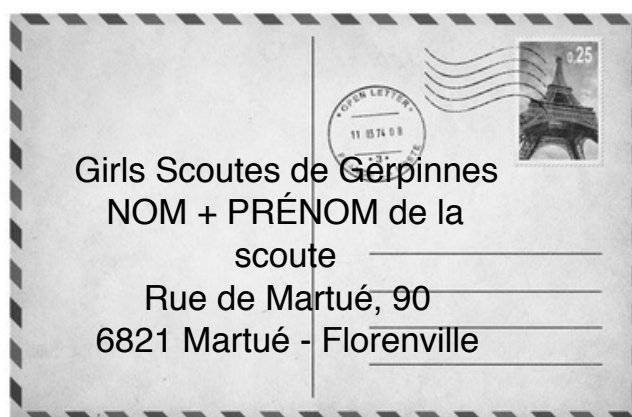
- Arrivée des girls-scoutes de 1ère et 2ème années :

Les plus jeunes exploratrices ont rendez-vous le **vendredi 1 JUILLET 2016 à 9H20** aussi dans le hall de la gare de Charleroi-Sud.

- Retour des exploratrices :

Vos chers parents sont les bienvenus à **12h**, le jeudi **14 JUILLET** à l'endroit de camp pour partager un barbecue tous ensemble. Ce repas permettra de discuter de toutes vos découvertes et nous en profiterons pour faire passer les promesses aux girls-scoutes de 2ème année. Nous vous demandons donc de remplir le talon de réservation (ci-joint à la fin du carnet de camp) et de faire quelques plats froids (pâtes froides, salades,...) pour nous aider à faire de ce repas un véritable festin!

- Adresse du camp et du courrier :



Le prix de tes aventures

Le prix du camp s'élève à 200€. Ce montant est à verser sur le compte de la troupe **BE04 0016 5322 9297** avec la communication suivante : NOM + PRÉNOM de la scoute - Camp 2016, et ce **avant le 15 JUIN**. Cette date doit être impérativement respectée pour nous permettre d'organiser le camp de la façon la plus optimale possible.

Le matériel indispensable

- *Pour vous habiller :*
 - L'uniforme impeccable (chemise, foulard et short)!
 - Des vêtements qui tiennent compte des éventuels changements climatiques: shorts, quelques pantalons, t-shirts, pulls, sous-vêtements, chaussettes, pyjama en suffisance,...
 - Un maillot de bain et un bonnet
 - Un K-Way ou manteau
 - Des chaussures de marche
 - Des bottes
 - Des chaussures d'eau
 - Un déguisement en rapport avec le thème du camp (/ ! \, votre pays vous a été attribué donc prenez un déguisement en rapport avec ce pays)

- *Pour dormir comme il faut*
 - Un matelas pneumatique
 - Un sac de couchage
 - Une couverture si vous êtes frileuse
 - Un oreiller si vous en avez besoin

- *Pour vous laver*
 - Une trousse de toilette complète : brosse à dents, dentifrice, brosse à cheveux, gel douche, shampooing, ... Comme nous sommes à proximité d'une rivière, nous allons pouvoir nous laver dedans. Mais attention, «Le scout découvre et respecte la nature». Il est donc demandé de prendre du savon à **pH neutre**
 - Des essuies
 - Des gants de toilette,
 - ...

- *Et le reste*
 - **TA CARTE D'IDENTITÉ**
 - Un sac à linge sale
 - Une gamelle, une gourde et des couverts
 - Des essuies vaisselle
 - Un sac à dos (assez grand pour le hike de patrouille)
 - Une lampe de poche
 - Du papier, des enveloppes et des timbres (si tu veux écrire)
 - Des mouchoirs
 - Un peu d'argent de poche
 - Médicaments si nécessaire (à donner à une chef le premier jour avec une fiche explicative ou une précision dans la fiche médicale)
 - Une casquette ou un chapeau et des lunettes de soleil
 - De la crème solaire
 - Un appareil photo est autorisé lors du camp
 - Un drapeau du pays que tu auras choisi avec ta patrouille (si possible)
 - Et ton sourire et ta bonne humeur!



Nous vous demandons d'écrire votre nom sur un maximum de vos vêtements et objets afin de ne pas les perdre ou pour ne pas confondre avec ceux des autres.

Les objets précieux et de grande valeur tels que les bijoux, iPod,... sont fortement déconseillés car ils ne vous seront pas très utiles et peuvent nuire à la vie en communauté.

Le GSM est interdit excepté pour les CP ! En cas de problèmes, les chefs ont toute un GSM pour vous contacter et vous avez également nos numéros de téléphone au début de ce carnet.

Le jour du départ, nous demandons à chaque fille de donner à la chef responsable (Jaguarondi) sa carte d'identité, la charte (réalisée l'année dernière) signée par les parents et par la scoute, ainsi que l'autorisation parentale, la fiche médicale et le talon de réservation pour le barbecue rempli se trouvant à la fin du carnet. Si vous pouviez mettre tout ça dans une chemise plastique ou dans une enveloppe, cela faciliterait grandement les choses.

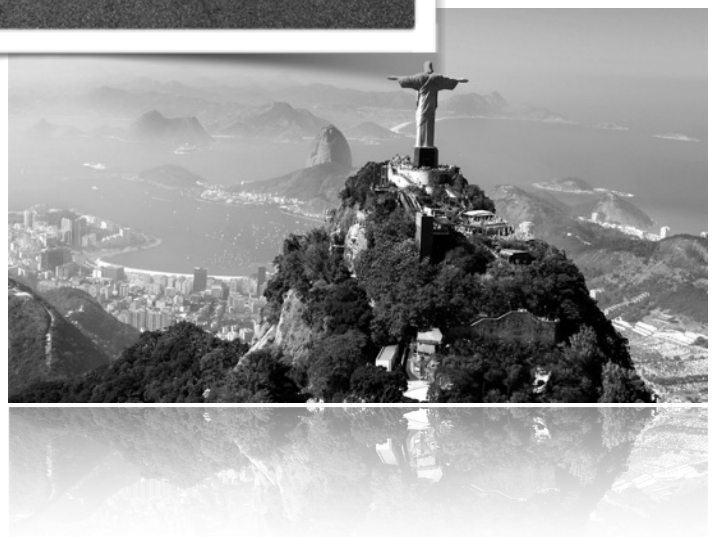
Sachez aussi qu'une scoute qui n'a pas payé l'assurance au début de l'année ne peut pas partir en camp.

Organisation de tes journées

Comme vous l'avez bien compris, nous allons faire un tour du monde à notre façon. Chaque jour mettra à l'honneur un pays d'un des 5 continents du monde.

Chaque patrouille sera aussi un pays qu'elle aura choisi et il vous est demandé d'organiser une veillée sur ce pays.

Il faut que vous ayez organisés cette veillée à l'avance, avant le camp de préférence, car vous serez prévenus du jour correspondant à votre pays la veille.



Les chants d'aventurier

• *Le cantique des patrouilles*

Seigneur, rassemblés près des tentes
 Pour saluer la fin du jour,
 Tes scouts laissent leurs voix
 chantantes
 Monter vers Toi, pleines d'amour :
 Tu dois aimer l'humble prière
 Qui de ce camp s'en va monter,
 O Toi, qui n'avait sur la terre
 Pas de maison pour t'abriter !

Nous venons toutes les patrouilles,
 Te prier pour Te servir mieux,
 Vois au bois silencieux,
 Tes scouts qui s'agenouillent !
 Bénis les, ô Jésus dans les Cieux !

Merci de ce jour d'existence
 Où Ta bonté nous conserva ;
 Merci de Ta sainte présence
 Qui de tout mal nous préserva.
 Merci du bien fait par la troupe,
 Merci des bons conseils reçus,
 Merci de l'amour qui nous groupe
 Comme des soeurs, ô Jésus.

Nous venons toutes les patrouilles,
 Te prier pour Te servir mieux,
 Vois au bois silencieux,
 Tes scouts qui s'agenouillent !
 Bénis les, ô Jésus dans les Cieux !

• *La Brabançonne*

Pays d'honneur ô Belgique ô Patrie !
 Pour t'aimer tous nos coeurs sont unis.
 A toi nos bras, notre effort et notre vie.
 C'est ton nom qu'on chante et qu'on bénit.
 Tu vivras toujours fière et belle,
 Plus grande en ta forte unité.
 Gardant pour devise immortelle :
 Le Roi, la Loi, la Liberté !
 Gardant pour devise immortelle :
 Le Roi, la Loi, la Liberté !
 Le Roi, la Loi, la Liberté !
 Le Roi, la Loi, la Liberté !





Barbecue



Nous vous donnons rendez-vous vers midi le jeudi 14 juillet 2016. Ce moment est prévu pour se retrouver entre nous, se détendre et aussi de vous expliquer nos explorations! Au programme : Les promesses des 2ème années, un bon repas et de la bonne humeur!

Parents, frères, soeurs, grands-parents, cousins, cousines,... sont tous les bienvenus à partager ce moment avec nous!

Comme dit précédemment, nous vous demandons de bien vouloir préparer ou acheter un plat de pâtes froides, de salades,... et/ou un dessert afin de rendre le repas encore plus agréable.

En espérant vous voir nombreux malgré que ce soit un jeudi,
Le staff girls-scoutes de Gerpinnes.



Ps : tout changement peut être signalé à tout moment en envoyant un message à Jaguarondi (0479/68.75.90)

Talon de réservation

Adulte(s) : _____

Enfant(s) : _____

Plats(s) apporté(s) : _____

Charte scout

Durant ce camp, je m'engage à :

- Se respecter mutuellement;
- Que le camp soit basé sur la confiance entre toutes, ne pas mentir ou cacher des faits graves ;
- Ne pas fumer, manger/boire/posséder des consommations illicites et ne pas boire de boissons alcoolisées ;
- Ne pas apporter de GSM, lecteur MP3 ou autres appareils qui pourraient nuire à la communauté
- Ne pas jouer avec sa sécurité ou celle des autres (ne pas partir hors du camp sans demander la permission, ne pas jouer avec le feu, etc...) ;
- Participer aux activités proposées par les chefs ou les autres girls scoutes ;
- Participer à la bonne entente du camp ;
- Respecter le couvre-feu et ne pas se balader de tente en tente ou même dans le camp pendant la nuit afin de respecter le sommeil des autres et son propre sommeil (fort utile pour un camp) ;
- Respecter la nature et le lieu qui nous entourent.

—> Si l'une de ces règles n'est pas respectée, la scoutre recevra une sanction proportionnelle à son erreur.

Lu et approuvé

Signature des parents

Signature de la scoutre



AUTORISATION PARENTALE

Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom :

Adresse complète :

A compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

0 père 0 mère 0 tuteur 0 répondant

autorise (prénom, nom)

à participer aux activités des Baladins - Louveteaux - Eclaireurs - Pionniers ⁽¹⁾

de l'unité (code de l'unité et nom complet) qui se déroulera

du / / au / / à

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/répondants. ⁽²⁾

Fait à le

Signature⁽³⁾

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(3) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale





Fiche santé individuelle

A compléter par les parents ou tout membre majeur au début de chaque année scolaire, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :
 Né(e) le
 Adresse : rue n° bte
 Localité : CP : tél. / GSM :
 Pays : E-mail :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse :
 Lien de parenté : tél. / GSM :
 E-mail :

Nom – Adresse :
 Lien de parenté : tél. / GSM :
 E-mail :

Médecin traitant

Nom – Adresse :
 tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)

.....

Raisons d'une éventuelle non-participation

.....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....

.....

.....



Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?
(rougeole, appendicite...)

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui Non

Date du dernier rappel :

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels :

En quelle quantité ?

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants)

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient : paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'arnica, crème Euceta® ou Calendee® , désinfectant (Cédium® ou Isobétadine®), Flamigel®.

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature

Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.

